

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Il a été délivré au port de Spérin pour le n° 308 un passeport
au capitaine Nicolas A. phrangaie commandant un bâtiment avec 9
hommes d'équipage. La date de ce passeport est du 10 avril 1861.
Le capitaine est allé déjà à Zante d'où il est revenu hier au port de
Napoli. La commission du port public de Napoli désirant connaître
les mesures d'intérêt général avec la justice due aux individus vous prie
d'après les renseignements les plus positifs de lui donner des réponses aux

questions suivantes :

- 1^o quel jour la peste sort-elle de l'île de Spéria?
- 2^o par quel moyen cette maladie sort-elle de l'île de Spéria?
- 3^o comment on le jour de l'arrivée à Spéria du bâtiment qui l'a apportée?
- 4^o le capitaine Nicolas A. phrangéa est-il parti le jour même ou son

la commission vous prie également, de lui communiquer
le résultat des rapports qui auront pu vous être faits, sur la nature et
les symptômes de la maladie qui a régné ou qui régné peut être encore à
Ipéria, ainsi que sur le traitement qui a été suivi pour le malade et sur
le nombre des individus qui ont succombé depuis le 10 ou le 12 avril à
Ipéria, vous avons l'honneur de vous offrir l'assurance de la

la chambre de la commission de l'autre
publier

1/2 E. L. Barber

l'etat sanitaire de napoli n'a jamais été aussi satisfaisant.

Fig 2 cont.

Εγγραφὴ ἀδελφῶν Νάυα^ς
ἀπορίας. Μαΐ^ς 7